

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

GILLES GATEAU ET LE DIALOGUE SOCIAL

En février 2014 Gilles Gateau est arrivé à Matignon comme directeur adjoint de cabinet, conseiller social du Premier ministre Manuel Valls. En novembre 2015 il a été nommé directeur général à Air France, chargé des ressources humaines. C'est donc lui qui, à Matignon, était à la manœuvre en octobre 2015 quand...



Au vu de ma situation, on me pardonnera de m'inspirer de la Une de Hara-Kiri Hebdo du 16 novembre 1970.

Il convient de se souvenir du tapage mondial organisé pour une chemise déchirée, en octobre 2015, par le commandant « Padbol » Hollande, son copilote attitré « Hystero! » Valls et la cheffe de cabine principale Taubira (celle qui n'a pas su lire les lettres qu'elle brandissait devant les caméras de télévision), en notant que dans le même temps les familles de victimes d'accidents aériens se font tout simplement cracher à la figure, notamment celles du vol **Air France 447** Rio-Paris.

Dans l'aérien une chemise vaut plus que des centaines de vies humaines. Ce n'est pas au Bangladesh, mais en France ! Un crash aérien avec quelques centaines de morts, tout le monde s'en moque (sauf les familles de victimes, bien sûr). Mais une chemise ! Une chemise arrachée et c'est un scandale planétaire !! Telle était la France des « *valeurs de la République* », de l'« *Etat de droit* », etc. (la litanie de Hollande, de son gouvernement, des parlementaires socialistes et du PS). La chemise d'Air France, cela méritait bien un petit rappel à la lumière de quelques faits et, en conclusion, page 12 du présent PDF, quelques interrogations sur l'état actuel de l'aérien français.

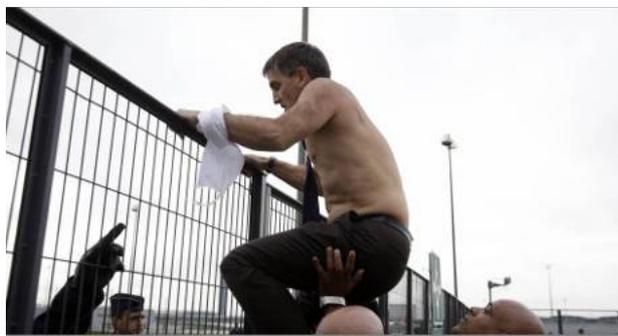
./...

UN RAPPEL DETAILLE DES FAITS (OCTOBRE 2015)

En raison d'une chemise arrachée le 5 octobre 2015 la gauche au pouvoir s'est distinguée. La démesure de l'attaque déclenchée par Valls depuis Tokyo mérite réflexion, surtout quand on constate à un certain nombre de faits que la direction d'Air France s'est livrée à une provocation préparée dans le cadre d'un **guet-apens soigneusement organisé**.

Mais le plus grave est qu'aux yeux de celui qui a finalement été éliminé à la primaire de la « Belle alliance populaire » une chemise vaut plus que des centaines de vies humaines. Incroyable mais vrai. Tout le monde peut le constater en y consacrant un peu de temps, sauf peut-être les enfants dans leur « *bac à sable* » ou leur « *cour de récréation* »... pour reprendre les termes employés par Valls à la fin octobre 2016 à l'encontre d'une gauche qu'il a qualifiée de « *plus bête du monde* ».

CHEMISE, « VOYOUS »...



Pour ceux qui n'auraient pas tout suivi ou qui ont un peu oublié les détails, voici un rappel des faits du mois d'octobre 2015 prenant en compte l'aspect judiciaire, la justice étant au-dessus de tout, souveraine, parfaite, à l'abri de toute critique, ce que certains représentants syndicaux de la magistrature, hyper susceptibles et nombrilistes au point de se prendre parfois pour des dieux, ne cessent de répéter.

Pour les événements survenus au siège d'Air France le 5 octobre 2015, la justice a fait preuve d'une grande célérité et d'une grande efficacité. Une semaine après les faits plusieurs salariés d'Air France ont été interpellés avant l'aube le lundi 12 octobre 2015 à leur domicile, dans plusieurs départements. Ils ont été placés en garde à vue. Ils y sont restés deux jours. Le parquet a justifié ses choix par la nécessité d'empêcher la concertation, d'éviter la perte de preuves et de procéder à des confrontations. Ces salariés ont été convoqués devant le tribunal correctionnel le 2 décembre 2015. A cette audience l'affaire a été reportée au printemps 2016. Elle a à nouveau été reportée. Il en a été débattu au TGI de Bobigny les 27 et 28 septembre 2016. Les condamnations sont tombées le 30 novembre 2016. L'affaire a été jugée en appel au printemps 2018.

Ce n'est pas tout. Dans cette affaire la justice avait fait convoquer pour les 20 et 21 octobre 2015 une douzaine de salariés d'Air France, dont certains pour de simples soupçons de faits qui semblent ne même pas relever du code pénal. Par ailleurs, saisie à la mi-juillet d'une demande d'Air France contre le syndicat de pilotes SNPL (il ne s'agissait pas d'un référé), la justice a examiné l'affaire dès le 15 septembre, malgré les vacances judiciaires. Elle a rendu sa décision de première instance le 16 octobre 2015. Avec exécution provisoire. Après le TGV, la France peut ainsi s'enorgueillir d'avoir la JVG. La justice à grande vitesse. Ceux qui voient leurs dossiers traîner et traîner pendant des années et même plus apprécieront. Les familles de victimes d'accidents aériens...

./...

« Intolérable »

Dans l'affaire du DRH sans chemise, le Premier ministre était intervenu publiquement le jour même des événements, 5 octobre 2015, **depuis Tokyo**, qualifiant des salariés d'Air France de "voyous". Le lendemain, le chef de l'Etat a dénoncé des violences "*inacceptables*", invoquant "*l'image de la France*". Ce même jour, 6 octobre, le Premier ministre de retour de Tokyo, a ameuté les journalistes et est allé directement au siège d'Air France à Roissy pour apporter son soutien à la direction avec de très fortes paroles : « **s'en prendre à un homme, chercher à l'humilier, ça c'est intolérable, c'est intolérable** »... « *on met en cause nos valeurs et il faut une condamnation très forte* ». A l'évidence, la justice de Taubira a bien reçu le message. A vos ordres, chef ! Mais n'y aurait-il pas deux poids deux mesures ? Dans les dossiers où les morts se comptent par centaines, falsifier les faits pour condamner des pilotes décédés, « *s'en prendre à un homme, chercher à l'humilier* », à le jeter en prison et à l'enfermer chez les fous parce que celui-ci défend la vérité dans l'intérêt de la sécurité aérienne et dans celui des familles de victimes... ?

Un véritable scandale mondial

Dans l'affaire de la chemise le Premier ministre est intervenu à nouveau le 12 octobre 2015 depuis Riyad. La Garde des Sceaux a pris la parole le lendemain, ainsi que le Premier ministre, depuis Riyad à nouveau. Le chef de l'Etat a également fait le même jour une déclaration publique à l'issue d'une visite au chantier naval STX à Saint-Nazaire. Le jour suivant, 14 octobre 2015, le Premier ministre a évoqué ce dossier à l'Assemblée nationale. Et le feuilleton s'est poursuivi, le président de la République intervenant à nouveau le 19 octobre.

La France en danger

Ces salariés d'Air France ont mis le pays en danger le 5 octobre 2015 à Roissy. Ils ont été traités comme des terroristes par la justice aux ordres parce qu'il fallait bien dans le même temps laisser entrer dans l'espace Schengen, infiltrés dans le flot des migrants, de très honorables citoyens appelés à bras ouverts par la France et par l'Europe, afin de leur permettre de préparer ensuite paisiblement les attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan et ailleurs (je n'ai rien contre les migrants, je déplore simplement l'inconscience des institutions qui ont ouvert les portes aux terroristes) (les portes de l'espace Schengen, pas celles d'Air France).

Valls et la justice française ont organisé un scandale planétaire pour une chemise. Et la sécurité aérienne ? C'est simple : en France, une chemise vaut plus que des centaines de vies humaines ! Dans les enquêtes sur les crashes aériens des magistrats falsifient les faits. Conséquence : des morts inutiles par centaines. Quant aux familles de victimes, elles se font cracher dessus. Tout l'exécutif de Hollande a été informé de ces faits, jusque'au sommet de l'Etat.

MORTS PAR CENTAINES ET ROULETTE RUSSE ?

Une image valant parfois bien plus que de longues explications...



./...

LES « VALEURS DE LA REPUBLIQUE »

Depuis 1988 des magistrats me poursuivent de leur vindicte alors que je suis un parfait honnête homme et que mon seul tort est de dire la vérité sur des accidents aériens et d'aider les familles de victimes. J'ai passé le quinquennat de Hollande comme fugitif à la suite d'un procès dont même le Soviet suprême n'aurait pas voulu tellement il est caricatural. Cette mascarade a eu lieu dans l'urgence en 2012. Elle a pour origine Alain Jakubowicz et son amie Sylvia Zimmermann qui voulaient me discréditer et tenter de me faire taire. Pour quelles raisons ? Parce que dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris des familles de victimes ont demandé mon audition comme témoin et sachant !

FRANCOIS HOLLANDE CHAMPION D'EUROPE DE LA DEMOCRATIE



Le 7 octobre 2015, devant tout le Parlement européen, François Hollande s'est adressé à Marine Le Pen, dénonçant la volonté de la présidente du FN « *de sortir de l'Europe, de sortir de l'euro, de sortir de Schengen et même, si vous le pouvez, de sortir de la démocratie parce que parfois, en vous entendant, je me pose cette question* ». Bonne question, en effet, pour le moins dans l'aérien. Quand on voit ce qu'il en est dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris...

FRANCOIS HOLLANDE CHAMPION DU MONDE DE LA DEMOCRATIE



Le 19 septembre 2016 Hollande a reçu en personne de la fondation new-yorkaise interconfessionnelle The Appeal of Conscience le prix d'« *homme d'Etat de l'année* » pour son « *leadership dans la sauvegarde de la démocratie et de la liberté* ». Hollande a déclaré : « *Au-delà de ma personne, en remettant ce prix, vous honorez la France. La France inspirante, celle qui défend partout la liberté, la démocratie, les droits de l'homme* ». Bravo ! Il semble toutefois qu'un énorme problème de démocratie et de liberté perdue dans l'aérien. L'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris...

LA JUSTICE ET LA CHEMISE



La justice a rapidement rendu sa décision de première instance dans l'affaire du « scandale mondial » de la chemise d'Air France qui avait fait les gros titres en France pendant une dizaine de jours en octobre 2015. Les condamnations en appel sont tombées au printemps 2018. Des précisions sur des protagonistes de ce dossier et sur des acteurs du procès sont données dans les pages suivantes du présent PDF.

/...

MAITRE CHRISTIAN CHARRIERE-BOURNAZEL



Pierre Plissonnier, Xavier Broseta, Christian Charrière-Bournazel

A l'occasion du procès, les 27 et 28 septembre 2016, de la mondialement célèbre chemise d'Air France, Christian Charrière-Bournazel, avocat de Pierre Plissonnier et Xavier Broseta, directeurs à Air France, a fait quelques déclarations publiques hors du prétoire dans le but de soutenir la direction d'Air France et le procureur dans leurs accusations contre des salariés poursuivis comme de très dangereux criminels.

Charrière-Bournazel était bien moins bavard quand il était mon avocat très grassement payé de juin 1989 à juillet 1992. La lettre figurant en page suivante est édifiante.

. / ...

Lettre qui m'a été envoyée par Christian Charrière-Bournazel le 1er mars 1991

CHARRIÈRE-BOURNAZEL CHAMPETIER DE RIBES SPITZER

CHRISTIAN CHARRIÈRE-BOURNAZEL
ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE

PHILIPPE CHAMPETIER DE RIBES
ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE
MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE

JEAN-PIERRE SPITZER
ANCIEN RÉFÉRENDIAIRE À LA COUR DE JUSTICE
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

OLIVIER DARCET
JÉRÔME HERCÉ
DIANE BROSSOLLET

Avocats à la Cour

5, RUE DE LOGELBACH

75017 PARIS

TÉLÉPHONE (1) 42 67 57 50

TELEX LOGEL 649951 F

TÉLÉCOPIE (1) 47 63 32 65

Paris, le 1er mars 1991

Monsieur Norbert JACQUET
48 rue Monsieur le Prince
75006 PARIS

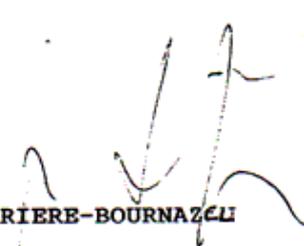
AFFAIRE : JACQUET
CT/CCB/OM

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 25 février dernier m'indiquant que vous aviez décidé d'organiser une conférence de presse et que vous souhaitiez ma participation.

Cependant, je dois vous indiquer que, par principe, je ne participe jamais au conférence de presse quelle qu'elle soit.

Je tenais à vous en aviser et vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués et toujours bien dévoués.


Christian CHARRIÈRE-BOURNAZEL

Et au moment de la grève des pilotes de mai 1992 pour me soutenir, qu'a fait mon avocat ? Il a « disparu », laissant des membres de son cabinet, notamment Jérôme Hercé, déclarer à quelques journalistes un peu curieux qu'au cabinet ils ne connaissaient pas trop le dossier, que l'affaire n'était pas simple... bref un torpillage complet. Pourtant, quand on sait le contexte de cette grève, avec tous les articles de presse antérieurs et les émissions de télévision...

Sur cette grève de 1992 et tout ce qui a précédé on trouve tous les documents utiles, les articles de presse, les liens vers des émissions de télévision (YouTube, Dailymotion...) dans un fichier PDF en ligne (20 pages - 1,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/greve-pour-me-soutenir-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Ce n'est pas tout. En juillet 1992, peu après cette grève et alors que j'étais sous le coup d'une procédure d'expulsion de mon domicile, j'ai demandé à Charrière-Bournazel d'accélérer les procédures et de mettre en cause ceux qui devaient l'être. Il m'a envoyé une gentille lettre : « *je ne souhaite pas être chargé plus longtemps de la défense de vos intérêts* ». Merci Maître !

Bâtonnier du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009

Ce sympathique avocat est un très actif « droit-de-l'hommiste », multicarte (LDH, LICRA, FIDH...). Il était **bâtonnier en 2008 et 2009** (le crash de Perpignan est survenu en novembre 2008 et celui du Rio-Paris en juin 2009). Durant cette période, je n'ai cessé de lui écrire (courriers électroniques) à son cabinet ainsi qu'au conseil de l'ordre des avocats afin que cessent les morts inutiles. Ces courriels étaient parfaitement clairs et fermes sur la dénonciation de l'accumulation de morts inutiles et la nécessité de mettre fin à l'hécatombe !

Le crash de Perpignan survenu le 27 novembre 2008

L'accident de Perpignan a pour origine le blocage de deux sondes d'incidence, entraînant un comportement anormal et non prévu des ordinateurs de commandes de vol et un décrochage de l'avion, décrochage dont il n'était plus possible de sortir en raison du fait qu'un Airbus ayant décroché ne peut plus être récupéré par les pilotes, ceux-ci ne pouvant s'opposer aux actions des ordinateurs sur les gouvernes.

Au début de l'année 2009 j'avais dénoncé en détail ce qui précède concernant le crash de Perpignan :

<http://jacno.com/prov/crash-airbus-320-perpignan-20090301.htm>

Trois jours avant le crash du Rio-Paris survenu dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2009

En 2009, la justice, s'obstinant à détruire ma vie, me recherchait. Elle a ordonné à la police d'interroger une navigante d'Air France. C'était le 28 mai 2009... trois jours avant le drame de l'Airbus AF447 Rio-Paris !

Je ne cessais de répéter « *attention, cela doit changer, les accidents qui auraient dû être évités cela suffit ! Ce n'est pas en mentant sur les causes des accidents et en détruisant la vie de celui qui dit la vérité qu'on progressera, au contraire !* ». Et que faisait la justice ? Trois jours avant le Rio-Paris elle s'en prenait à une de mes connaissances ! C'est dans une ordonnance du juge Jean-Luc Bongrand du 14 mars 2012, dont des extraits figurent en page suivante (j'ai masqué certaines parties pour ne pas prendre le risque de voir cette navigante importunée, elle a déjà assez souffert des exactions judiciaires à mon endroit).

La justice a fini par me retrouver. Trois semaines après le crash. J'ai été enfermé en garde à vue durant quarante-huit heures. Un certain nombre de PV, contresignés par OPJ, ont été établis. J'ai donné mon avis, avec les détails utiles, sur les responsabilités dans la tragédie en raison, entre autres, de la politique du mensonge systématique en matière de sécurité aérienne. Les interrogatoires par la police, avec PV signés et contresignés par OPJ, ont été établis avec un ordinateur connecté à l'Internet, avec consultation des pages significatives, ce qui est mentionné dans les PV où figurent aussi les URL des pages consultées.

La police, qui avait parfaitement compris de quoi il retournait (ils me connaissent bien à la BRDP de Paris et ils savent parfaitement à quoi s'en tenir) a méticuleusement fait son travail. Tous ces PV ont été transmis à la justice. Qu'en a-t-elle fait ? Quel est l'avis du bâtonnier Charrière-Bournazel, parfaitement informé ?

COUR D'APPEL
DE PARIS

TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET DE
JEAN-LUC BONGRAND
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'INSTRUCTION

**ORDONNANCE de
REQUALIFICATION et de
RENVOI devant le TRIBUNAL
CORRECTIONNEL**
(article 179 du code de procédure pénale)

N° DU PARQUET : . 0917730066 .
N° INSTRUCTION : . 364/09/41 .
PROCÉDURE CORRECTIONNELLE

Nous, Jean-Luc BONGRAND, Vice-Président chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris,

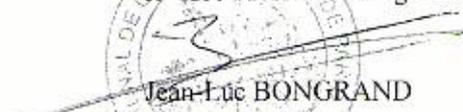
Vu l'information concernant :

-M. JACQUET Norbert Libre
né le 25/01/50 à PARIS 14ÈME de André et de Eléonore AMANN, profession : pilote de ligne
demurant [REDACTED]
ayant pour avocat : Me Jean-Louis RAMIRES

Entendue le 28 mai 2009, [REDACTED], amie de Norbert JACQUET, indiquait qu'elle ne l'hébergeait plus depuis deux mois environ. Elle ajoutait qu'il lui semblait impossible [REDACTED].

Le 25 juin 2009, Norbert JACQUET était entendu à son tour. Il expliquait qu'il « n'avait pas souvenir d'avoir envoyé des menaces de mort. Pour éviter les accusations non fondées, je rappelle régulièrement qu'il n'y aura pas d'atteinte aux biens ou aux personnes ». Il reconnaissait être l'auteur de tous les messages.

L'INFORMONS également que toute citation, notification ou signification faite à la dernière adresse déclarée sera réputée faite à sa personne.

Fait en notre cabinet, le 13 4 Mars 2012
le Vice-Président chargé de l'instruction,

Jean-Luc BONGRAND


Copie de la présente ordonnance a été adressée par lettre recommandée, le 9 4 MARS 2012
à la personne mise en examen et à son avocat
Le greffier



HOLLANDE ET CHARRIERE-BOURNAZEL COMMUNIQUENT

On a pu lire dans Libé du 5 juillet 2016 et dans d'autres médias qu'après la libération à Yaoundé de Lydienne Yen Eyoum, camerounaise devenue française par son mariage, François Hollande s'est fendu d'un SMS de félicitations à Christian Charrière-Bournazel, avocat de Madame Yen Eyoum.


➔ Détenue après un procès bâclé, une Franco-Camerounaise ...

Détenue après un procès bâclé, une Franco-Camerounaise finalement graciée

Par [Maria Malagardis](#) — 5 juillet 2016 à 21:01

f PARTAGER

TWEETER

➔ Détenue après un procès bâclé, une Franco-Camerounaise finalement graciée

Lundi soir, c'est le régisseur de la prison qui a annoncé la bonne nouvelle à Lydienne Yen Eyoum : *«Ramassez vos affaires, vous êtes libre.»* Aussitôt, un cri de joie s'est propagé de Yaoundé à Paris, répercuté par tous ceux qui, depuis six ans et demi, se battent pour la libération de cette avocate franco-camerounaise emprisonnée dans la capitale du Cameroun.

[François Hollande s'est fendu d'un SMS de félicitations à Christian Charrière-Bournazel et Caroline Wassermann, les deux avocats parisiens de cette femme de 56 ans, devenue française par son mariage et qui désespérait de sortir de cet enfer. Elle avait été condamnée en 2010, à

Bravo ! Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Et la sécurité aérienne ? Les morts inutiles par centaines ? Les familles de victimes qui se font cracher dessus ?

./...

FRANCOIS HOLLANDE ET LA SECURITE AERIENNE

31 janvier 2017

Une délégation de l'association des familles de victimes du crash de l'Airbus d'EgyptAir, vol MS804, a été reçue par le chef de l'Etat le 31 janvier 2017. Le très court communiqué de l'Elysée rapportant l'événement conclut : « *La France reste prête [...] à assurer par tous les moyens la sécurité dans les transports aériens* ».

Accès rapide : Contenu - Navigation - Recherche

elysee.fr

Agenda du président

Recherche

LES ACTUALITÉS | CHRONOLOGIE | RÉSEAUX SOCIAUX | PHOTOS ET VIDÉOS | LES DOSSIERS | LES COULISSES

Communiqués | Déclarations/Discours | Conférences de presse | Conseils des ministres | Interviews

Rencontre avec une délégation des familles du crash du vol Egyptair MS804

A+ A- ÉCOUTER IMPRIMER

Partager sur :

Publié le 31 Janvier 2017

RUBRIQUE : EGALITÉ DES TERRITOIRES, LOGEMENT ET TRANSPORTS, INTERNATIONAL, DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE, NATION, INSTITUTIONS ET RÉFORME DE L'ÉTAT

Le Président de la République a reçu ce jour une délégation de l'association des familles de victimes du crash du vol Egyptair MS804 survenu le 19 mai 2016, en présence de Madame Juliette MEADEL, secrétaire d'Etat en charge de l'aide aux victimes.

L'enquête qui a été diligentée devra contribuer à faire toute la lumière sur les circonstances de cette catastrophe.

La France reste prête à apporter tout le concours nécessaire aux autorités égyptiennes en application des conventions internationales et à assurer par tous les moyens la sécurité dans les transports aériens.

Partager sur :

ACTUALITÉS ASSOCIÉES

- 31 JAN Rencontre avec une délégation des familles du crash du vol Egyptair MS804
- 31 JAN Commission secret défense nationale
- 30 JAN Déclaration en Colombie
- 30 JAN Déclaration de presse conjointe
- 30 JAN Déclaration de Lisbonne
- 30 JAN Equipe de France de Handball
- 30 JAN Attentat à Québec
- 28 JAN Entretien téléphonique avec Donald Trump

Si on comprend bien, Hollande indique que rien n'a été entrepris en la matière durant son quinquennat. La France reste prête à assurer... Elle est prête, mais elle attend. Elle ne fait rien. Peut-être attend-elle, pour s'y mettre, la survenance de quelques crashes inutiles qui auraient dû être évités ?

En fait il n'en est rien. La France ne reste pas inactive. Au contraire, elle met le paquet. Elle fait rechercher pour le jeter en prison celui qui dit la vérité et qui aide les familles de victimes dans la plus extrême douleur après avoir perdu un être cher ou plusieurs ! Le beau pays des (tous en chœur SVP) « *valeurs de la République* », de l'« *Etat de droit* » et de la « *démocratie* », que Hollande et pas mal d'autres ont toujours mis bruyamment en avant (une litanie), me fait encore et toujours rechercher pour m'enfermer. Au mépris de la vie humaine. En effet, si on m'avait écouté au lieu de continuer à me détruire et à tenter de me discréditer, des vies humaines auraient été épargnées. Par centaines. Et ce n'est pas fini !

/...

UN PEU PLUS SUR HOLLANDE

7 février 2017

A la suite de l'interpellation « musclée » effectuée par la police à Aulnay-sous-Bois (93) le 2 février 2017, le chef de l'Etat est intervenu depuis le tribunal de Pontoise (95) où il était en visite le 7 février au matin, déclarant entre autres que « *la justice protège les citoyens* » y compris quand « *la police est en cause* ».



Hollande avec Théo le 7 février 2017

L'après-midi il s'est rendu au chevet de Théo à Bobigny (93). Et il a quelque peu oublié la présomption d'innocence dont les policiers, comme tous les citoyens, doivent bénéficier. Il a indiqué publiquement à la justice la voie à suivre, multipliant des propos tels que « *la justice a été saisie [...] elle ira jusqu'au bout [...] il faut lui faire confiance* ».

Et la sécurité aérienne ? Les vies perdues par centaines dans des crashes aériens ? Les familles de victimes qui sont escroquées au sens du code pénal et sciemment détruites à petit feu ?

16 février 2017



Hollande à Rennes le 16 février 2017

A Rennes le 16 février 2017 le chef de l'Etat a déclaré à propos de l'affaire Fillon : « *L'exemplarité, ça vaut pour tout et si, au sommet de l'Etat, il n'y a pas cette exemplarité, comment donner confiance, comment appeler à l'effort, comment donner des perspectives à notre pays ?* ».

« *Au sommet de l'Etat* », « *l'exemplarité, ça vaut pour tout* ». Pour **tout** ? On peut donc penser que dans des affaires où les morts s'accroissent par centaines...

Les affaires de crashes aériens par exemple ? La sécurité aérienne ? La prise en compte de la douleur des familles de victimes ? Le souci de livrer rapidement la vérité à celles-ci ?

./...

CORRUPTION GENERALE ET CONSEQUENCES (ET UN PEU DE PUBLICITE PERSONNELLE)

Je suis toujours l'objet d'une fiche de recherche à la demande de quelques gens de robe qui s'obstinent à vouloir m'enfermer (la prescription sera acquise en octobre 2018, mais on ne peut exclure que d'autres procédures soient en réserve pour continuer à me maintenir la tête sous l'eau). Ma vie est celle d'un rat traqué. On me pardonnera donc de me faire un peu de publicité, au demeurant parfaitement justifiée.



Edwy Plenel, l'association Anticor, Alexis Kohler, les crashes aériens et l'aspect mondial de ces affaires :

<http://jacno.com/prov/plenel-anticor-kohler-et-les-crashes-aeriens.htm>



« Tout me donne raison sur tout » (et ce n'est pas fini !) :

<http://jacno.com/prov/un-nouveau-recul-dairbus.htm>

Des associations de familles de victimes mettent en cause la justice :

<http://jacno.com/prov/securite-aerienne-henri-marnet-cornus-accuse-la-justice.htm>